

Réf: Dossier N° 034867

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RIGEL-CONSTRUCTION INTER » en abrégé « R-C I-SURL »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4C, Lot 261 et 263, Ilot 32

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 13/08/2021 reçus par Me BLANCHE SAKO , et enregistrés au CEPICI le 26/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RIGEL-CONSTRUCTION INTER » en abrégé « R-C I-SURL »

Objet : La société a pour objet tant en République de Côte d'Ivoire qu'à l'étranger pour son propre compte, ou celui de tiers:

Les Bâtiments et Travaux Publics (BTP); le Génie Civil; les Voiries et Réseaux Divers (VRD); la construction d'ouvrages; l'électrification rurale; l'hydraulique villageoise; l'étude technique en BTP.

Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion de sociétés, en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous bien ou droits, ou autrement.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles; financières, mobilières, immobilières et autres se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle même que pour le compte de tiers.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4C, Lot 261 et 263, Ilot 32

Dirigeant(s) : M CISSE LADJI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05530 du 22/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26726/GTCA/RC/2021 du 22/09/2021

